

No de résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

Réunion régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au lieu ordinaire des délibérations, le lundi 2 juin 2014 à 19 h 30 à laquelle étaient présents :

Madame et messieurs les conseillers suivants : Yvan Côté, Louis Boulianne, Anne Pelletier, Alain Thériault Samuel Moreau et Patrick Michaud formant quorum sous la présidence de M. Emilien Beaulieu, maire.

Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion.

RS-084-14

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Louis Boulianne  
et résolu

d'accepter l'ordre du jour tout en laissant le divers ouvert et dont copie est annexée aux archives de la corporation.

Adoptée à l'unanimité

RS-085-14

**Adoption des procès-verbaux des deux dernières réunions**

Il est proposé par Patrick Michaud  
et résolu

que le procès-verbal de la réunion régulière du 5 mai dernier soit accepté tel que rédigé.

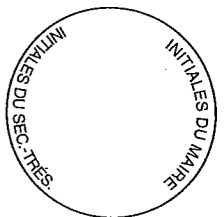
Il est proposé par Alain Thériault  
et résolu

que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 20 mai dernier soit accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

**Conciliation bancaire**

La conciliation bancaire démontre un solde au 31 mai 2014 de 26 030,38 \$ en marge de crédit.



RS-086-14

No de résolution  
ou annotation

**Approbation des comptes**

Petite caisse :	Timbres	253,60	
	Épicerie des 4 Sous : Lait	2,32	
	Canadian Tire : Piles, batteries	33,88	
	Kent : Portes-clés	11,28	
	Nettoyage	40,82	341,90
Bell Canada :	Bibliothèque & Chalet communautaire	101,75	
	Caserne de pompiers	51,49	
	Camping municipal	96,06	
	Bureau municipal	224,47	473,77
	Hydro Québec Rue globale	224,47	
	Poste incendie	665,79	890,26
	Desjardins Sécurité Financière pour mai 2014		1 455,69
	Bell Mobilité : Cellulaire Denis Moreau		96,24
	Lea Arts Dufort : Enseignes		1 207,24
	BMR Groupe Dynaco : Hotte de restaurant, fain		177,73
	Bureau de la publicité des droits; mutations		20,00
	CMP Mayer VS L'Arsenal : Vêtements pour pompiers		3 992,14
	Constructions Michaud Témis : Toile géotextile		632,36
	Coopérative de services pétroliers : Essence		378,00
	Électronique Mercier :Haut-parleur, antenne, etc.+ temps		687,40
	Épicerie des 4 Sous : Liquide à vaisselle, etc.		9,78
	Excavation Dubé : Balayage de rues		1 552,16
	Denis Moreau; frais de déplacement avril et mai		282,10
	Anne Pelletier; frais de déplacement AGA CRSSBP		85,50
	Garage Ghislain St-Pierre : Balai brosse		341,42
	Groupe EMS : Pompe général		103,55
	Groupe Ultima inc. : Prime		1 076,00
	Info Dimanche :Thématique Dictée Richelieu		117,28
	Jean C. Dupont Pièces d'auto : Protecteur, etc.		80,31
	Lynnda Dumont; ménage chalet communautaire janvier à mai		1 296,38
	MRC de Témiscouata : Drapeaux		406,20
	Pétrolière Irving		561,61
	Pétroles Jacques Larochelle inc. : Diesel clair		1 339,84
	Pièces Témis : Fournitures de garage, outils		270,37
	Place du Travailleur : Bottes de sécurité		189,71
	Réfrigération Y.P. inc. : Facturation contrat moteur frigidaire		648,54
	RIDD : Administration, collecte, etc.		6 800,50
	Service K opliab : photocopieur, service		521,96
	Sorties (2) de pompiers à Dégeelis		790,00
	Spécialité Driveshaft : Tubing		72,04
	Servicech : Honoraires professionnels pour tenue rôle évaluation		8 714,46
	Total des comptes à payer :		35 552,44 \$

RS-087-14

**Frais de représentation du maire et des conseillers**

Il est proposé par Y van Côté  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le versement des frais de représentation du maire et des conseillers pour les mois d'avril, mai et juin 2014 ci-dessous décrit :



No de résolution  
ou annotation

Émilien Beaulieu  
Yvan Côté  
Louis Boulianne  
Anne Pelletier  
Alain Thériault  
Samuel Moreau  
Patrick Michaud

1,569.39 \$  
523.13  
523.13  
523.13  
523.13  
523.13  
523.13  
4,708.17 \$

Adoptée à l'unanimité

RS-088-14

**Abat poussière**

La Ville de Dégelis a procédé à l'ouverture des soumissions pour les municipalités de Dégelis, Packington et St-Jean-de-la-Lande. Le plus bas soumissionnaire pour du magnésium liquide est la compagnie SEBCI.

Après délibération,

il est proposé par Louis Boulianne  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington retienne l'offre de la compagnie SEBCI pour les travaux d'épandage du magnésium liquide. Les travaux seront réalisés le plus rapidement possible.

Adoptée à l'unanimité

RS-089-14

**Unité d'urgence : Soumission peinture**

Reçue trois soumissions pour le peinturage de l'unité d'urgence. Le plus bas soumissionnaire est Carrosserie Dégelis au montant de 7311 \$ taxes en sus.

Après délibération,

il est proposé par Alain Thériault  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington retienne la soumission de Carrosserie Dégelis pour les travaux de peinture de l'unité d'urgence au montant de 7311 \$ taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité

RS-090-14

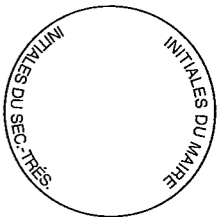
**Ordinateur bibliothèque**

Reçue deux soumissions pour l'achat d'une tour d'ordinateur pour la bibliothèque municipale. Cet équipement sera subventionné à 50 % par le programme SIGMA. Le plus bas soumissionnaire est MSI Informatique au montant de 695 \$ taxes en sus.

Il est proposé par Samuel Moreau  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington retienne la soumission de MSI Informatique pour l'achat d'une tour d'ordinateur pour la bibliothèque municipale. Que l'installation sera assumée par Mme Francine Dumont du CRSBP du Bas-St-Laurent.

Adoptée à l'unanimité



RS-091-14  
No de résolution  
ou annotation

### Roulotte

M. le Maire, suite à l'engagement de M<sup>me</sup> Nadia Vignola comme exploitante du restaurant de la plage municipale, a cherché une roulotte pour loger l'exploitant cet été. Cet équipement pourra devenir par la suite une roulotte à louer à des touristes qui pourraient venir séjourner chez-nous. M<sup>me</sup> Vignola devra assumer les frais du site durant la présente année au tarif d'une locataire saisonnier.

M. le Maire a trouvé une roulotte Prowler 1991 en très bon état. Il en a fait l'acquisition au montant de 4500 \$.

Après délibération,  
il est proposé par Alain Thériault  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington entérine l'achat de la roulotte Prowler. La dépense sera assumée à même le budget d'opération courante.

Adoptée à l'unanimité

RS-092-14

### Puits artésien

Nous avons reçu deux soumissions pour le creusage d'un puits artésien. Les deux soumissionnaires ont le même coût.

Après délibération,  
il est proposé par Louis Boulianne  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington vérifie avec les soumissionnaires le prix pour le scellage du puits et le directeur général choisira le soumissionnaire suite à cette vérification.

Ces travaux sont prévus dans le projet du Pacte rural.

Adoptée à l'unanimité

RS-093-14

### Électricité camping

Nous avons obtenu une soumission de P Beaulieu Électricien pour l'installation de 8 nouveaux sites. M. Pierre Beaulieu a soumissionné un maximum de 4000 \$ pour les travaux.

Après délibération,  
il est proposé par Samuel Moreau  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington retienne les services de P Beaulieu Électricien pour les travaux pour l'aménagement de 8 nouveaux sites en électricité.

Adoptée à l'unanimité

**Engagement surveillante de la Plage municipale**

M<sup>me</sup> Kamille Chouinard a acceptée de revenir comme surveillante à la plage. Suite à une rencontre et après négociation, le directeur général s'est entendu avec M<sup>me</sup> Chouinard pour un tarif horaire de 12,50 \$ pour une semaine normale de 30 heures.

Après délibération,

il est proposé par Yvan Côté  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington engage M<sup>me</sup> Kamille Chouinard comme surveillante de la Plage municipale du 30 juin au 16 août 2014 sur une base de 30 heures par semaine au taux horaire de 12,50 \$. La plage sera sous surveillance du mercredi au dimanche inclusivement de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Adoptée à l'unanimité

RS-095-14

**Autorisation d'enregistrement de véhicules et autres équipements**

Il est proposé par Alain Thériault  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise M. Denis Moreau, directeur général, à signer pour et au nom de la corporation, tous les documents pour l'enregistrement de véhicules et autres équipements de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

**Lancement du nouveau logo corporatif**

M. le maire a fait le dévoilement de la nouvelle image de la municipalité. Le logo, représentatif de l'évolution et la vision de la municipalité, est accompagné du slogan : Packington, de nature généreuse. Cette nouvelle image démontre l'attachement à sa population, à ses familles et le désir de croître dans l'avenir en concertation avec l'ensemble de la communauté.

RS-096-14

**Sûreté du Québec : Contribution**

Il est proposé par Patrick Michaud  
et résolu

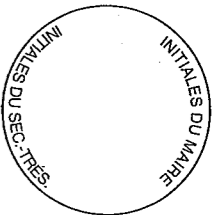
que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le versement de la contribution pour la Sûreté du Québec au montant de 15 554 \$.

Adoptée à l'unanimité

RS-097-14

**Plaque vibrante**

Nous pourrions faire l'acquisition d'une plaque vibrante hydraulique usagée de marque Milkasa, moteur Honda GX200, modèle MVH-150VGH au montant de 2800 \$ plus taxes applicables.



No de résolution  
ou annulation

Après délibération,  
il est proposé par Anne Pelletier  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise l'achat de la plaque vibrante hydraulique usagée de Constructions Michaud Témis inc. au montant de 2800 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité

RS-098-14

**Projet camping : Dépliant publicitaire**

Dans le projet avec le Pacte rural, il avait été prévu de confectionner un dépliant pour publiciser notre camping. La firme Avec Style Webdesign a présenté deux options soit un dépliant ou un encart. La conception, le montage, la mise en pare des éléments sur le recto et verso, le prépresse et le suivi de l'imprimeur est inclus dans l'offre. Dépendant du choix, le coût s'élève à 390 \$ pour un encart et 520 \$ pour un dépliant.

Après délibération,  
il est proposé par Samuel Moreau  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington mandate la firme Avec Style Webdesign pour la conception et la réalisation d'un encart pour publiciser le camping et la plage municipale au montant prévu dans l'offre de services.

Adoptée à l'unanimité

RS-099-14

**Congrès FOM**

Les 25, 26 et 27 septembre prochain se tiendra le 73<sup>e</sup> Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités à Québec. C'est sous le thème *Le pouvoir de mieux faire* que les congressistes discuteront.

Après délibération,  
il est proposé par Louis Boulianne  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le maire Émilien Beaulieu et le conseiller Yvan Côté à se rendre aux assises de la FOM. Que le Conseil autorise le paiement des inscriptions. Que le Conseil paiera les frais de déplacement, de repas ainsi que l'hébergement sur présentation des pièces justificatives et selon la politique établi par règlement.

Adoptée à l'unanimité

**Situation dossier réseau routier**

M. le Maire donne un compte-rendu des démarches entreprises depuis le dernier conseil pour régler le dossier du traitement de surface dans le secteur du 5<sup>e</sup> Rang Sud et la route du Lac-Jerry.

**Compte-rendu de diverses réunions**

M. le Maire donne le compte-rendu des différents dossiers traités durant le dernier mois. M<sup>me</sup> Anne Pelletier donne un suivi de l'AGA du CRSBP ainsi que la rencontre de secteur.

**Période de questions**

- Une contribuable demande si le conseil a prévu deux épandages d'abat poussière.
- Une contribuable demande de l'information concernant la démarche de la municipalité avec DJL Technologie.

RS-100-14

**SADC de Témiscouata : Membership**

Il est proposé par Patrick Michaud  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le paiement de son renouvellement de sa carte de membre à la Société d'aide au développement de la collectivité de Témiscouata pour l'année 2014-2015.

Que le conseil nomme M<sup>me</sup> Anne Pelletier comme représentante de la municipalité au sein de la SADC de Témiscouata.

Adoptée à l'unanimité

**Levée de l'assemblée**

À 21 h 30, M. Émilien Beauieu, maire, propose la levée de l'assemblée.